



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10 novembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 23 novembre 2009

OPAH-RU - MISSION DE RÉALISATION D'UN  
LEVÉ DE FAÇADES DU CENTRE-VILLE :  
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU  
FISAC

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
19 novembre 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Pierre GAILLARD

**Excusés avant donné pouvoir :**

Delphine PAGE donne pouvoir à Gaëlle MANGIN - Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS - Françoise BILLY donne pouvoir à Chantal BARRE - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA - Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**AMERU**

**OPAH-RU - MISSION DE RÉALISATION D'UN LEVÉ DE FAÇADES  
DU CENTRE-VILLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU  
FISAC**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre des préconisations de l'étude commerciale visant à la redynamisation du centre-ville et des quartiers péri-centraux de Niort réalisée en 2008-2009, une mission de levé de façade du centre ville est programmée.

Les objectifs de cette mission sont non seulement d'alimenter le travail de conception des aménagements des espaces publics (mise en lumière...) par des données graphiques essentielles à l'élaboration et à la restitution des études de maîtrise d'œuvre mais il s'agit aussi :

- d'établir un état des lieux exhaustif des vitrines commerciales du centre-ville,
- d'offrir un appui technique aux commerçants, à l'association des commerçants ou aux acteurs économiques (CCI...) pour la requalification de leurs devantures et enseignes,
- d'informer les professionnels, les sensibiliser et les inciter sur l'intérêt d'une rénovation de leurs points de vente à travers une étude spécifique,
- d'aider à l'élaboration d'un plan de communication et d'animation commerciale en tenant compte des façades et en mettant en valeur le patrimoine et les espaces publics du centre-ville,
- de participer à l'analyse de l'accessibilité et la sécurisation des locaux d'activité commerciale.

Enfin, dans le cadre de l'OPAH-RU et de la ZPPAUP, le levé des façades contribue à harmoniser les façades en liaison avec le projet urbain « cœur de ville » actuellement en cours.

Le plan de financement prévisionnel de cette mission s'établit ainsi :

Dépenses en € ht		Recettes en €	
Mission levé de façade	51 852.50 €	Fisac	25 926.00 €
		Ville de Niort	25 926.50 €
Total en € ht	51 852.50 €	Total en € ht	51 852.50 €
Total en € ttc	62 015.59 €	Total en € ttc	62 015.59 €

Les recettes seront inscrites au BP 2009 de la ville de Niort sur le chapitre 82007001, fonction 8241, article 1321.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement présenté,
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat la subvention correspondante et à signer, le cas échéant, les documents afférents.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**